



GIRO.COM

SEPTEMBRE
2005



" le ballet
des questions "



" faute de
quorum "

Rédaction
Christian CODDET
Direction de la publication
Gilles ROY
Imprimé en 1600 ex. par
Rahin Edition Communication
Dépôt légal 09/2005

EDITORIAL

Août, période de vacances, donc de calme et de quiétude ! Pas toujours si l'on observe la précipitation des " vacanciers " sur les routes, prompts à transgresser les règles élémentaires de prudence sans que l'on sache vraiment pourquoi. Pas non plus pour certains responsables d'associations, prompts à jeter la pierre sur une municipalité soit disant peu coopérative pour accéder à leurs souhaits ou leur prêter main forte dans les difficultés qui ne manquent pas de surgir dans le feu d'une action pas toujours préparée au niveau où elle devrait l'être.

Alors profitons de l'occasion pour rappeler que notre municipalité, aussi attentive et bienveillante soit-elle vis-à-vis des associations, ne peut pas toujours répondre immédiatement et positivement à toutes les demandes. Difficile d'imaginer en effet, pour celui qui n'a pas vécu l'action municipale, le nombre de " problèmes " de toutes sortes qui arrivent en mairie : des désordres sur la chaussée aux problèmes de voisinage en passant par les manifestations, les susceptibilités, les dégradations, les actions réglementaires incontournables ..., le ballet des questions est incessant. Et au-delà de

toutes ces sollicitations, nombre de solutions que le néophyte imagine simples et faciles à mettre en œuvre recouvrent en fait des abîmes de complexité technique, administrative, ou réglementaire. Une réalité bien difficile à faire admettre au citoyen qui attend une solution rapide à son problème, tout en ayant bien souvent négligé de se renseigner ou de s'y prendre à temps pour éviter de se placer dans une situation délicate.

Alors oui, au-delà de certaines réactions d'exaspération, qui ne sont pas l'apanage des seuls demandeurs, votre municipalité reste soucieuse d'encourager et d'accompagner les associations, en particulier dans leurs actions d'animation de la vie locale. Mais répétons le, les miracles ne font pas partie des moyens attribués au maire et une bonne préparation avec toute la concertation utile est le seul véritable gage d'une opération réussie. En son temps, La Fontaine ne disait-il pas déjà la même chose avec des histoires de tortue et de lièvre ? Une bonne organisation dans un esprit de franche coopération et c'est à tous les coups Giromagny qui gagne !

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET

Initialement programmée le vendredi 8 juillet, la séance a dû être reportée au 12 faute de quorum suffisant (seulement 11 conseillers étaient présents en ce début de la période de vacances. Ce jour, 13 se sont déplacés (plus 1 représenté) pour cette 2ème séance qui comporte 7 points à l'ordre du jour.

Le premier point porte sur une évolution des bâtiments du Centre de Secours (actuellement propriété de la commune) mis à la disposition du Centre Départemental d'Incendie et de Secours depuis la départementalisation de ce service intervenue en 1998. Il s'agit d'une part de vendre une partie de parcelle communale attenante afin de permettre une extension des bâtiments (et d'autoriser le dépôt du permis de construire correspondant) ainsi que d'effectuer un transfert de propriété à titre gratuit des locaux au SDIS (sous réserve d'un retour à la commune au cas où les bâtiments ne seraient plus affectés au service). Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Le second point porte sur une évolution de la définition d'un poste administratif afin de permettre une évolution de carrière d'un agent communal ; la proposition est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le troisième point concerne une régularisation administrative portant sur la création d'une prime d'astreinte pour les agents communaux appelés à rester à disposition lors des journées d'élections, ceci suite à un décret du 19 mai 2005 ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le quatrième point traite d'une proposition de l'ONF, gestionnaire de la Réserve Naturelle des Ballons Comtois d'établir un moratoire sur les coupes de bois dans certaines zones de la forêt communale afin de préserver la quiétude et les capacités de reproduction des grands tétras dont il ne subsiste apparemment qu'une cinquantaine de couples dans notre région. La zone proposée située au niveau du Querty s'étend sur une quinzaine d'hectares pour Giromagny et présente en outre de grandes

" transfert de dépenses "



" sous l'enseigne TOPHY MOTO "



" Fabien CANAL, nouveau champion de France VTT "



" prochain rendez-vous le 13 septembre "

difficultés d'exploitation ; le maire propose donc un moratoire de 5 ans, proposition adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Le cinquième point porte sur un complément à la délibération de la séance précédente sur la modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) : il s'agit de permettre la construction d'un bâtiment dans la zone de loisirs du Centre Hippique afin de permettre le logement du propriétaire et des stagiaires du centre ; la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le sixième point concerne une proposition de décision budgétaire modificative qui porte

sur des transferts de dépenses entre différents postes budgétaires pour un montant d'environ 37 000 € ; cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Au chapitre des questions diverses, le conseil accepte à l'unanimité de renouveler la convention " chèque avantages culturels " avec le Conseil Régional ; rappelons que cette convention permet à la bibliothèque municipale de recevoir une subvention (460 €) de la part du Conseil Régional en échange de la gratuité de l'abonnement pour les jeunes (jusqu'à 26 ans) munis de la carte Avantages Jeunes.

SUR LES CHAPEAUX DE ROUES



Passionné de moto, Christophe DUNEZ s'est lancé dans le commerce en février dernier en ouvrant une échoppe spécialisée en accessoires pour motocycles, sous l'enseigne " TOPHY MOTO " au 46 Grande rue. **Originaire de Dieppe**, Christophe est

Giromagnien depuis plus de 10 ans. Après avoir débuté sa carrière chez Peugeot à Sochaux puis chez General Electric à Belfort, il souhaitait expérimenter un travail plus indépendant. Ainsi, tout en conservant une activité avec un emploi du temps aménagé chez "GE", il a commencé à satisfaire son ambition en créant ce commerce à temps partiel.

Aidé par son amie Myriam, Christophe propose des accessoires de toutes sortes, des pièces détachées, des pneus, des vêtements et aussi des motos d'occasion en dépôt-vente. Il pratique aussi la réparation et la pose des accessoires sur les motos de route, tout terrain, et même quads. Après ces journées bien remplies, Christophe DUNEZ pratique bien sûr, notamment la moto de route et surtout l'enduro.

LA VIE COMMUNALE

Fabien CANAL, 16 ans, est devenu le 16 juillet dernier à Bourg d'Oisans, après seulement trois ans de pratique, le nouveau champion de France cadets en VTT. Ceci méritait bien une cérémonie de félicitations qui fût organisée le vendredi 29 juillet par la municipalité de Giromagny (commission de la vie associative, présidée par Marie-Noëlle MARLINE) sur proposition et avec une participation du club VTT de l'USG. " *Etre champion de France marque toute une vie mais c'est aussi un gain pour une ville et la vie d'un club* " a déclaré Jean LEFEVRE au nom de la municipalité. " *Du jamais vu au village* " s'est exclamé Michel GAIDOT, le maire de Vescemont, la commune où réside le nouveau champion. Pour Daniel MARTIN, le président de la section VTT de l'USG, cette consécration n'est pas le fait du hasard et Fabien fait partie des espoirs nationaux depuis 2004, l'année du " *déclat pour la gagne* " en championnat de France. Des performances qui donnent encore plus d'éclat au dynamisme du club sous-vosgien et aussi de la fierté à toute une communauté alors ... bravo Fabien et rendez-vous la saison prochaine!



Concertation de quartiers : La prochaine réunion de quartier est programmée le mardi 13 septembre à 20H00 en mairie (salle du conseil, 1er étage). Sont invités à dialoguer tous les habitants du quartier "Centre" (la Grande rue jusqu'à la rue des écoles, les rues Maginot, du camping, Lambert, des casernes coté perception jusqu'au théâtre, du moulin, les places des Mineurs et de Gaulle, et l'allée des pêcheurs. Chacun est invité à venir faire part en direct aux élus, dans une atmosphère conviviale, de ses doléances ou suggestions en vue d'améliorer, autant que faire se peut, la vie quotidienne à l'échelle du quartier.

Semaine de la boule : après 24 années d'existence, c'est désormais ainsi que l'on nomme la deuxième semaine d'août à Giromagny. En effet, grâce au dynamisme du club bouliste et en particulier de son ex-président Daniel JACOPIN et de sa nouvelle présidente Alexandra JACOPIN,



la " semaine de la boule " est devenue aujourd'hui une des plus importantes manifestations boulistes du Territoire et elle anime d'une façon inhabituelle notre petite cité en cette saison " creuse ". Doublettes féminines, masculines, mixtes et triplettes en tous genres se disputent de nombreux challenges (Criscuolo, Minelli, ...) tout au long de la semaine. Ainsi durant 8 jours plusieurs centaines de passionnés cherchent, non sans difficulté quelquefois, un peu de place pour jeter un " cochonnet ", " pointer " ou " tirer " en toute sécurité. Car, rançon du



succès, la place disponible au square du Paradis des Loups ou sur le terrain aménagé derrière la mairie est à présent un peu étroite ce qui complique l'organisation des rencontres. Une situation qui méritera sans doute une réflexion et un travail d'organisation avec la municipalité bien avant les prochaines rencontres afin que cette manifestation puisse encore se développer en toute sérénité. La semaine de la boule, c'est aussi une semaine d'animation pour de nombreux spectateurs qui peuvent se restaurer ou se rafraîchir à la buvette du club ou dans les cafés alentours. L'année 2006 qui marquera le 25ème anniversaire de la manifestation nous promet d'ores et déjà un grand cru !

Où se garer ? : Le début de l'été 2005 aura vu la concrétisation d'un projet conçu il y a près d'une dizaine d'années : celui de l'aménagement de la place située derrière la mairie et sa liaison avec la rue Joseph Lhomme (2 opérations distinctes

mais regroupées pour des raisons d'efficacité et de facilitation du chantier au point de vue de la circulation). Après l'acquisition d'une parcelle de terrain de la propriété des demoiselles BAUME en 2001, le lancement des études auprès de la Direction Départementale de l'Équipement, la recherche des indispensables subventions (obtention de 17 550 € au chapitre de la Dotation Générale d'Équipement des communes, de 25 000 € sur les fonds parlementaires de notre député Michel ZUMKELLER et de 5 822 €



du Conseil Général au titre du fond des amendes de police pour les aménagements de sécurité), la décision définitive d'aménagement fût prise au cours de la séance du conseil municipal en date du 10 décembre 2004.

D'un coût total d'environ 180 000 € le chantier, rondement mené entre mars et juin, a aussi permis d'aménager un petit parvis sur l'arrière de l'édifice afin de faciliter l'organisation de certaines cérémonies comme les mariages. L'un des aspects les plus importants du projet reste cependant la sécurité avec la suppression de la sortie sur la Grande rue et son transfert rue Lhomme ainsi que l'aménagement de la liaison entre cette zone de stationnement et l'école Lhomme ce qui permettra aux parents de stationner à proximité de l'école et de récupérer leurs enfants à pieds en évitant des arrêts acrobatiques et dangereux devant la sortie de l'école.

Fleurissements visibles de la voie publique : Pour la 3^{ème} année consécutive, les élus en charges du fleurissement de notre cité ont sillonné les rues et ruelles de la commune pour sélectionner les maisons les plus fleuries. Une trentaine de maisons ont été remarquées dont les propriétaires ou occupants seront invités en mairie au cours du printemps 2006 pour une petite cérémonie des récompenses.



" une des plus importantes manifestations "

" stationner à proximité de l'école "

" pointer ou tirer en toute sécurité "



" une trentaine de maisons ont été remarquées "



**" loger parents
et amis "**

" pas concernés "



**" rendez-vous
au sommet "**

GIROMALIN

Confort au camping : Jean-Luc DEMEUSY, le gérant, a pris ses responsabilités à bras le corps ; après deux saisons où il n'a pas ménagé sa peine pour attirer et retenir les visiteurs dans notre bourg, il vient de passer à la vitesse supérieure en procédant à l'acquisition de 2 " mobil homes ". Ces structures de 4 places sont proposées à la location à la semaine ou les week-ends hors saison ; un équipement pratique pour loger parents et amis dans l'attente de l'hypothétique retour d'un hôtel dans notre cité. La municipalité,

propriétaire du terrain, a participé à cette installation en effectuant les branchements d'électricité, d'eau potable et d'eau usée. A présent le camping du " Paradis des Loups ", classé 2 étoiles, comporte 50 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars ainsi que des installations pour permettre la vidange des eaux usées de ces derniers dans des conditions respectueuses de l'environnement. Les mobil homes permettront aussi l'accueil de stagiaires du lycée agricole de Valdoie à certaines périodes.

GIROPOTINS

Conclusion hâtive : Notre numéro de juin proposait une information de la chambre des métiers sur des activités à reprendre sur Giromagny et ses alentours. Le mot alentours (contraction de " à l'entour ") avait toute son importance, en particulier pour le commerce de fleurs : ceux de Giromagny n'étaient pas concernés et l'entour allait en l'occurrence jusqu'à Valdoie !

Mouvement d'artillerie : Le char Panhard qui trônait à l'entrée du fort Dorsner a été déplacé, non sans difficulté étant donné sa masse et sa direction peu coopérative, par les membres de l'association des amis du fort ;

ceci afin de mieux assurer sa conservation car cette pièce historique ne subissait malheureusement pas, à son emplacement antérieur, que les assauts du temps mais aussi celui des vandales, une peuplade qui semble être une des rares à être assurée de se reproduire pour l'éternité.

Disparition des couleurs : suite des histoires de vandales ou motivation plus étrange encore, nul ne sait à ce jour mais toujours est-il que des individus ont pénétré par effraction dans l'enceinte du fort Dorsner à la fin du mois de juillet afin de dérober (?) le drapeau national qui flottait sur l'édifice.

AGENDA DE SEPTEMBRE

Dimanche 4 : ■ Pèlerinage annuel aux stèles, tombes et monuments rappelant le sacrifice des patriotes du canton en 1944, organisé par "le Souvenir Français"; départ à 8H45 au cimetière de Chaux.

Samedi 10 : ■ Combiné des Hauts Prés ; une épreuve contre la montre, par équipes composées d'un vététiste et d'un coureur à pieds, organisée par l'USG VTT ; renseignements et inscriptions au 03 84 29 32 15 ou j-l-colin@wanadoo.fr.

Dimanche 11 : ■ Ascension du Ballon d'Alsace à vélo organisée par le syndicat de la Voie Verte (report de la manifestation initialement prévue le 19 juin); simples randonneurs et "personnalités" graviront le Ballon depuis ses trois faces avec un rendez-vous prévu au sommet dans le courant de l'après-midi ; le rassemblement à Giromagny aura lieu sur la place De Gaulle à partir de 11H00 pour un départ prévu à 13H00 ; renseignements au 03 29 25 02 17 ou par courriel à : lavoieverte.hautsvosges@wanadoo.fr.

Samedi 17 (et aussi dimanche 18) : ■ début du week-end de la truite organisé par

l'Association de Giromagny pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique " la truite de montagne " ; la pêche sera ouverte à tous pour 10 € la journée ou 15 € les 2 jours (renseignements sur www.aappmagiromagny.com ou au 03 84 56 78 78).

■ Journées du patrimoine avec une ouverture aux visites du fort Dorsner le samedi de 14H00 à 18H00 et le dimanche de 10H00 à 18H00.

Dimanche 18 : ■ Concert "orgue et chœurs grégoriens" organisé à l'église Saint Jean Baptiste à 11H15 par l'association des amis de l'orgue de Giromagny (durée 45 min.).

■ Cérémonie du souvenir organisée au "charnier de Bellevue" à Chaux à 10H45 par "le Souvenir Français"

Jeudi 22 : ■ Don du sang de 16H00 à 19H00 en salle des fêtes de la mairie.

Mercredi 28 : ■ Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Dimanche 2 octobre : ■ Marché aux puces organisé sur la place De Gaulle par l'harmonie municipale.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 30 90 **GDF:** 03 84 28 51 22

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 29 96 93.

giro.com@giromagny.fr